

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 3 septembre 2024

Etaient présents :

MMES et MM FOUILLOUX GROSROYAT RIVIERE DE SAEVER BILLARD HUDRY FERNANDEZ GUYONDET AUBERTIN GOLLIET

Absent(s) excusé(s) :

M. LAGREZE : pouvoir à Mme GROSROYAT

Mme LABRUNIE

M. MONTANARI

Absent :

M. RENAUT

1°) Ouverture de la séance

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 2 juillet

2°) Finances – Economie

- a) Etat des factures
- b) Remboursement d'une facture DFI par Carrefour
- c) Convention d'utilisation de la piscine municipale de Gex pour l'école
- d) Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Sport et Handicap invisible
- e) Acceptation du devis pour la mise en place d'un système de domotique à l'Espace de Vaise
- f) Reprise de deux défibrillateurs par la société SCHILLER
- g) Décision Modificative n°1
- h) Modification de la délibération D2024_040 du 2 juillet 2024
- i) Création d'un emploi saisonnier pour le centre de loisirs
- j) Adhésion au groupement de commandes IRVE
- k) Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE II
- l) Adhésion à la convention de participation prévoyance souscrite par le CDG de l'Ain

3°) Urbanisme

- a) Dossiers vus en commission des 29 juillet et 3 septembre
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 2 juillet
- c) Déclaration(s) d'intention d'aliéner

4°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Informations diverses

5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Informations diverses

6°) Commission CLAC - Informatique

- a) INFORMATIQUE : informations diverses
- b) CLAC : informations diverses

7°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses

8°) Communauté d'agglomération

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 10/07/2024
- b) Compte rendu des différentes commissions

9°) Questions/informations diverses

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 10 conseillers sont présents à l'ouverture de la séance.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. FERNANDEZ se propose et est désigné.
- c) Approbation du procès-verbal du 2 juillet : Le PV est approuvé à l'unanimité.

2°) **Finances - Economie** :

- a) **Etat des factures** : Le document n'appelle aucune observation particulière.
- b) **Remboursement d'une facture DFI par Carrefour** : Suite au prêt de passes câbles à Carrefour, ceux-ci ont été rendus cassés. Le remplacement de ce matériel s'élève à 468.96€, que Carrefour s'engage à rembourser à la commune. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- c) **Convention d'utilisation de la piscine municipale de Gex pour l'école** : La piscine de Gex met à disposition ses installations aux élèves de Segny pour dispenser des cours de natation. La commune de Gex propose une convention d'utilisation qui précise un forfait de 52€ par séance sans maître-nageur-sauveteur et 76€ avec maître-nageur-sauveteur. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- d) **Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association Sport et Handicap Invisible** : Afin de soutenir un sportif segnerand, sélectionné pour les jeux paralympiques 2024 dans la discipline du para-triathlon, il propose d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1000€, qui sera versée à son association Sport et Handicap Invisible. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Acceptation du devis pour la mise en place d'un système de domotique à l'Espace de Vaise, en remplacement en remplacement du système actuel** : Il y a lieu de remplacer le système actuel par un système de domotique à l'Espace de Vaise afin de pouvoir réguler les flux plus facilement. L'entreprise TRINITY a fait une offre qui s'élève à 25'550.10€ TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Arrivée de Marie GERVIER.

- f) **Reprise de deux défibrillateurs par la société SCHILLER** : Deux nouveaux défibrillateurs ont été achetés pour remplacer les deux devenus obsolètes, auprès de la société SCHILLER. Cette société propose de les reprendre pour un montant unitaire de 180€. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- g) **Décision modificative n°1** : Suite à une erreur de facturation de loyer d'une place de parking, il y a lieu d'annuler partiellement un titre de recette et modifier les crédits budgétaires. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- h) **Modification de la délibération D2024_040 du 2 juillet 2024** : La délibération du 2 juillet 2024 acceptée pour la création d'un emploi d'adjoint d'animation au centre de loisirs d'une durée hebdomadaire comprise entre 10 et 35 heures, a lieu d'être modifiée au vu des effectifs inscrits. La durée hebdomadaire du poste est désormais de 8.85 heures. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- i) **Création d'un emploi saisonnier pour le centre de loisirs** : Considérant que le centre de loisirs va ouvrir pendant toutes les petites vacances scolaires (sauf fin d'année) et pendant les vacances estivales, il y a lieu de créer un emploi d'une durée hebdomadaire comprise entre 10 et 35 heures, afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- j) **Adhésion au groupement de commandes IRVE** : Considérant que le développement de la mobilité électrique incite les collectivités à installer, sur leur territoire, des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) afin de répondre aux besoins de leurs administrés, des professionnels, des personnes de passage, mais aussi aux besoins de leurs propres flottes de véhicules électriques et que le SIEA souhaite mettre ses compétences et son expertise sur le sujet, en tant que coordonnateur du groupement de commandes, au profit des acheteurs publics de l'Ain (communes, communautés de communes, communautés d'agglomération etc.), le SIEA propose une convention d'adhésion au groupement de commandes pour l'achat, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hybrides rechargeables, pour lequel le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA) est désigné coordonnateur. A l'unanimité, le Conseil approuve l'adhésion et les termes de la convention et s'engage à verser au SIEA les montants d'indemnisation du coordonnateur, dont la participation financière est précisée dans la convention.

k) **Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme CEE ACTEE II** : Monsieur le Maire rappelle que le programme « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique (ACTEE), visant à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir sur le long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique, tout en réduisant leurs factures d'énergie, a été lancé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt AMI SEQUOIA (programme ACTEE 2) a été déposée en 2021 par le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain (SIEA), en tant que coordonnateur d'un groupement des 14 Etablissements publics de Coopération Intercommunale (ECPI) de l'Ain, qui relaient le dispositif pour le compte de leurs communes membres volontaires. Le Conseil communautaire de Pays de Gex agglomération a délibéré le 29 avril 2021 pour approuver la participation de Pays de Gex agglomération à l'AMI SEQUOIA, pour des actions d'efficacité énergétique sur ses bâtiments et sur les bâtiments de 9 communes gessiennes qui ont souhaité y participer. Il s'agit des communes de Crozet, Divonne Les Bains, Echenevex, Farges, Ferney-Voltaire, Gex, Grilly, Saint-Genis-Pouilly et Segny. Une convention doit donc être signée entre les communes concernées et Pays de Gex agglomération, dont l'objet est de définir le cadre de versement des fonds pour les actions d'études énergétiques, de maîtrise d'œuvre et de mission d'économiste de flux portées par les communes membres de Pays de Gex agglomération sur leurs bâtiments communaux. Le Conseil accepte à l'unanimité.

l) **Adhésion à la convention de participation prévoyance souscrite par le CDG de l'Ain** : Le Centre de Gestion de l'Ain a lancé une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation pour le risque « Prévoyance », conformément au décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 et au décret n°2022-581 du 20 avril 2022. Cette nouvelle convention inclut la couverture « retraite invalidité ».

A l'issue de cette procédure, le Conseil d'Administration du CDG de l'Ain a délibéré le 8 septembre 2023 afin d'autoriser sa Présidente à souscrire une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès de TERRITORIA MUTUELLE représenté par ALTERNATIVE COURTAGE pour une durée de 6 ans. Cette convention prend effet le 1er janvier 2025 pour se terminer le 31 décembre 2029. Le montant reste identique à la précédente convention, à savoir 100€ par agent et par mois. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3°) **Urbanisme** :

a) Dossiers vus en commission du 29 juillet et 3 septembre

● **Déclarations préalables**

- M. MIFTARI K., Impasse des Plantages : pergola bioclimatique = avis favorable
- M. MIFTARI K., Impasse des Plantages : clôture, portail, aménagement accès = avis favorable
- M. BIRO S., Vie de Vaise : déplacement entrée, portail, clôture = avis favorable
- M. LEVY A., Rue du Vieux Bourg = aménagement combles, velux, pompe à chaleur = avis favorable
- M. BELLIER Ph., Impasse des Lys : clôture, palissade, portail = avis défavorable
- M. PELE Y., Rue du Journans : installation photovoltaïque = avis favorable
- M. RONDINAUD Ch., Rue Belle Fermière : isolation, modification façades et menuiseries = avis favorable
- HOMELIOR, Rue du Journans : isolation extérieure, couleur façades = avis défavorable
- SO GOOD, Rue du Vieux Bourg : installation extracteur odeur en toiture = avis favorable
- M. GRAMACCINI A., Chemin des Landes : remplacement de clôture = avis favorable
- M. RUTTER I., Route des Rosellets : installation photovoltaïque = avis favorable
- M. PRIMPIER A., Rue des Claisets : installation photovoltaïque = avis favorable
- Mme ROLLAND T., Le Clos de Trévys : remplacement clôture = avis favorable
- Mme ASH R., Route de Versonnex : clôture + portillon = avis favorable

● **Permis de construire**

- M. TUNCA A., Rue des Alpes : abri voiture non accolé = avis favorable
- MM MOUGEL et POUPART, Vie des Tauques : surélévation, terrasses, piscine, T2 et carport = avis favorable
- M. TISSEYRE N., Vionnet des Places : construction d'un studio d'été = avis favorable
- Mme CONDEVAUX C., Chemin de Trévys : maison individuelle R+1 = avis favorable

b) Dossiers acceptés depuis le 2 juillet

● **Déclarations préalables**

- M. ESPOSITO M., Chemin de Beule pour réfection des menuiseries et du bardage

- M. LAGUILLIER A., Rue du Fontaillon pour une installation photovoltaïque
- M. GUYONDET Ch., Rue du Vieux Bourg pour la pose d'un portail de copropriété
- M. BIRO S., Vie de Vaise, pour clôture, portail et déplacement de l'entrée
- Consorts DONNINI, Route des Rosellets, pour une division parcellaire d'un lot
- M. PELE Y., Rue du Journans, pour une installation photovoltaïque
- M. LEVY A., Rue du Vieux Bourg, pour aménagement combles, velux et pompes à chaleur
- SO GOOD Traiteur, Rue du Vieux Bourg, pour extracteur d'odeur en toiture
- M. RONDINAUD Ch., La Belle Fermière, pour isolation extérieure et modification de façades
- M. GRAMACCINI A., Chemin des Landes, pour remplacement de clôture

- **Permis de Construire**

- M. FRANCISO G., Chemin des Landes Lot 2, pour maison individuelle
- M. DAVID R., Chemin des Landes Lot 1, pour maison individuelle
- M. BARBOSA J., Chemin de Beule, pour une piscine
- SCI LIYA IMMO, Route Blanche, pour rénovation et surélévation maison existante
- Mme JULLIARD F., Vionnet des Places Lot 3, pour maison individuelle
- Mme GRAVAGLIA P., Route de Chenaz, pour reconstruction maison après sinistre
- M. LOUKILI A., Route de Chenaz, pour reconstruction maison avec garage et piscine
- M. TUNCA A., Rue des Alpes, pour un abri voiture non accolé

- **Dossiers refusés**

- M. KANDIAH K., Impasse du Fontaillon, pour installation photovoltaïque
- Mme LABORY V., Rue des Lys, pour un spa de nage
- M. BELLIER Ph., Impasse des Lys, pour clôture, palissade et portail
- HOMELIOR, Rue du Journans, pour isolation extérieure et modification de façades

- c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 6 déclarations sont présentées pour lesquelles la commune n'exercera pas son droit de préemption.

4°) **Travaux, Bâtiments et Voirie**

a) Informations diverses :

- Travaux de l'école : les travaux ont repris ce lundi 2 septembre.
- La 2^{ème} phase de rénovation de l'éclairage public est en cours.
- Suite à l'audit énergétique des bâtiments communaux, un bureau d'études pour définir les travaux à réaliser a été sélectionné.
- Le devis pour la plateforme vélos est toujours en attente.
- Le PC pour la maison Séniors est toujours en instruction et devrait être délivré d'ici la fin du mois d'octobre.

5°) **Ecole – Cantine – Centre de Loisirs**

a) Compte-rendu/Informations diverses :

- La rentrée a eu lieu normalement. 343 élèves ont repris le chemin de l'école, et 253 sont inscrits à ce jour à la cantine.
- Les 5 classes de maternelle bénéficient d'une ATSEM.

6°) **Commission Informatique – CLAC**

a) **INFORMATIQUE** =

- Annick GROSROYAT informe que les PC des enseignants + classe mobile déposés à la mairie durant les vacances scolaires, ont été récupérés.
- La société ILIANE a procédé à la maintenance du serveur. Aucun événement particulier à signaler sur l'infrastructure, toutefois, deux actions sont à prévoir :
 - **Augmentation de la mémoire vive sur le serveur** : cela permettra de répondre aux besoins des différents serveurs virtuels.
 - **Mise en place d'une politique de complexité des mots de passe** : il est nécessaire de renforcer la sécurité en imposant une complexité minimale (majuscules, chiffres, caractères spéciaux, etc.) pour les mots de passe des sessions utilisateurs.
- Le devis pour la téléphonie IP a été mis à jour et sera à nouveau étudié. Ce point devrait pouvoir être inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil.

b) CLAC =

- La fête de la mi-août s'est très bien passée.
- L'opération Brioches sera organisée cette année par le CCAS.

7°) **Affaires sociales et CCAS**

- a) Informations diverses : il y a de plus en plus de demandes d'aides, et de logements, en particulier de personnes ayant un travail mais pas de domicile.

8°) **Communauté d'agglomération**

- a) Compte-rendu du conseil communautaire du 10/07/2024 : le compte-rendu sera transmis aux conseillers. Le prochain conseil communautaire aura lieu le 25/09.
- b) Compte-rendu des différentes commissions :
- Cadre de vie/GVD

9°) **Questions/informations diverses**

- Marie GERVIER informe qu'elle a été contactée par l'association qui organise la Fête de la Science, qui se déroule entre le 4 et le 14 octobre, en vue d'organiser une demi-journée d'ateliers destinés aux enfants principalement, sur le thème de la préservation des océans. La salle de Vaise peut être mise à sa disposition, un mercredi après-midi.
- Luce HUDRY souhaite que des courriers soient envoyés aux propriétaires dont la haie empiète considérablement sur la voie publique et les boîtes aux lettres.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 1^{er} octobre 2024 à 19h, salle des associations.

Séance levée à 20h10